

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: - (1995)
Heft: 81

Rubrik: Union des associations Suisses de France

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 26.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Retards

Certains d'entre vous ont reçu leurs Messenger Suisse de septembre et d'octobre avec retard. La rédaction les prie de l'excuser de ces désagréments, auxquels elle s'apprêtait remédier rapidement. L'organisation dans la production du Messenger Suisse a changé (imprimeur, lieu d'expédition, gestionnaire d'abonnements), ce qui explique les difficultés rencontrées les premiers temps. Cette période d'adaptation écoulée, nous devons être en mesure d'assurer à nouveau une distribution du Messenger Suisse dans des délais raisonnables. Cependant, l'actualité sociale en a décidé autrement. Les grèves dans les transports et les centres de tri postaux ont considérablement retardé la distribution du Messenger Suisse de novembre, et ont lourdement pesé sur la réalisation du numéro de décembre. La rédaction du Messenger Suisse continue néanmoins son travail et souhaite pouvoir bientôt le faire à nouveau dans des conditions normales. Elle profite en tous cas de ce dernier numéro de 1995 pour souhaiter à tous les lecteurs du Messenger Suisse d'agréables fêtes de fin d'année.

Communication à l'attention de MM. les Consuls généraux et Consuls de Suisse ainsi qu'à Mmes les Présidentes et MM. les Présidents des Sociétés Suisses de France

Le 27 novembre 1995, j'ai fait part au Bureau et au Comité de l'Union des Associations Suisses de France ainsi qu'aux autorités concernées de ma décision de me démettre de mes fonctions de Président de l'UASF et de délégué au Conseil des Suisses de l'Etranger. A l'occasion, en effet, d'une récente réunion du Bureau de l'UASF, nous avons eu l'occasion de faire le point de nos activités. Une inflexion importante des orientations de nos actions a été définie pour apporter davantage d'efficacité à l'activité de l'ensemble des Associations Suisses de France. Toutefois, dans ces échanges de vues, deux « embarcations » avec des destinations différentes se sont révélées. On ne peut être « capitaine » des deux à la fois. De plus, la nouvelle voie choisie implique de la part du Président un investissement en temps



difficile à dégager pour une personne ayant, comme c'est mon cas, de lourdes obligations de professionnel libéral.

Dans ces circonstances, je tiens à remercier toutes les Présidentes et tous les Présidents ainsi que les Consuls généraux et Consuls pour le chaleureux accueil qu'ils m'ont réservé en différentes circonstances comme pour leur constant soutien au cours de nos différentes prises de contact sur le terrain. Je remercie également le Messenger Suisse qui a contribué, tout au long de mon exercice, à faire connaître l'action de l'UASF.

Je forme des vœux pour le plein succès de mon successeur dans l'accomplissement de la tâche que le Bureau aura définie et suis persuadé qu'il trouvera au sein des associations et des missions consulaires tout le concours voulu.

Comme toujours, ma devise « chaleur, amitié, convivialité » accompagne les vœux chaleureux que j'adresse à tous les destinataires de ces lignes.

Jean-Marie Borloz

La rédaction du Messenger Suisse au Président Borloz

Jean-Marie Borloz avait créé, au début des années 1980, l'Amicale Helvétique Tourangelle. Dès le départ, il voulait qu'elle soit une plateforme de rencontre, rencontres entre personnes de générations différentes, rencontres franco-suissees entre habitants d'une même région. Dans un cas comme dans l'autre, l'organisation permettait l'échange de souvenirs, d'expériences et de projets. Une exposition sur la Suisse au Château de Tours, une présentation d'œuvres d'artistes suisses de la section parisienne de la Société des Peintres, Sculpteurs et Architectes Suisses (SPSAS), des réceptions dans différentes propriétés de la région appartenant à des compatriotes, un bulletin périodique ont ponctué l'action de Jean-Marie Borloz, entouré de plusieurs jeunes au sein de cette association qui comblait un vide géographique du collectif suisse d'Orléans à Angers et de Vendôme à Poitiers.

Elu en mai 1994 à la tête de l'UASF, au cours du Congrès de Rouen, le Président Borloz développa immédiatement un programme de dynamisation et de rapprochement des associations de l'UASF, visitant en particulier les différentes régions consulaires. Par ailleurs, il suscita des modifications statutaires visant à l'élar-

gissement du Bureau de l'association faitière et à sa meilleure dispersion géographique. Le Messenger Suisse a régulièrement rendu compte, dans ses pages au sigle nouveau de l'UASF, de l'action de Jean-Marie Borloz. Le Congrès de Bordeaux, notamment, où l'assemblée ordinaire fut doublée d'une table-ronde sur les aspirations des jeunes en matière de contacts franco-suissees et les moyens de les développer vint illustrer cette politique au sein des associations. Le statut des jeunes au plan de la nationalité et des droits sociaux y fut également évoqué. Ces échanges de vues furent le point de départ d'une note de réflexion à l'intention des associations dont nous nous sommes fait écho dans notre dernier numéro.

Nous regrettons sincèrement que, pour des raisons personnelles et du fait de ses charges professionnelles, le Président Borloz n'ait pu poursuivre.

Au nom de tous nos lecteurs, nous l'assurons de notre très sincère sympathie et de notre gratitude pour son action éclairée. Nous n'avons qu'un vœu à émettre : celui que son successeur poursuive dans une ligne, peut-être différente, mais en tout cas aussi inspirée.

Pierre Jonneret